

Département de la  
Charente - Maritime

REPUBLIC FRANCAISE

VILLE de ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

OBJET :

Séance du 30 Juin 1958

Jeux au Sporting-Casino

58057

L'an mil neuf cent cinquante huit, le trente Juin à 17 h 30 le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Max Brusset, Député Maire en session ordinaire d'après convocations faites le 24 Juin 1958

Etaient présents : MM. Max Brusset, Maire, Seugnet, Reutin, Castelnau, Couzinet, Gausset, Pouget, Counil, Guillaud, Brotreau, Barrière Camblong, Domecq, Bourdeille, Narteau, Melle Fouché, MM. Rochedercoux, Grussenmeyer, Dufour, Papeau, Guichaoua.

Représentés : M. Barrot par M. Brusset  
M. Etcheber par M. Camblong

Sectrétaire : M. Camblong

Le Conseil Municipal

- considérant que l'échelle progressive des taxes sur l'exploitation des Casinos votée au lendemain de la guerre n'a plus aucune utilité

décide

qu'à compter de l'année 1958 le prélèvement communal sur les jeux des Casinos ouverts et autorisés sur le territoire de la Ville de Royan sera de 15 % du produit brut des jeux diminué de l'abattement légal actuellement fixé à 25 %.

Ce prélèvement sera versé aux mêmes dates et dans les mêmes formes que celui de l'Etat.

approuvé

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre MM. les membres présents



APPROUVÉ

ROCHEFORT-S/MER, le 23 JANV 1959

Le Sous-Préfet

POUR EXTRAIT CONFORME

Pr le Maire  
L'Adjoint Délégué,

